

la raison sociale en vue de l'appeler la compagnie d'assurance mutuelle des Agriculteurs du Canada sans amendement. La mesure est adoptée et il est ordonné qu'un message soit envoyé à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté la mesure sans amendement.

Les projets de loi suivants sont rayés de l'ordre du jour sur la motion de l'honorable M. Campbell appuyé par l'honorable M. Mitchell:

«Projet de loi relatif aux falsifications passibles de poursuites.»

«Projet de loi relatif aux larcins et aux délits semblables.»

«Projet de loi relatif aux dommages malicieux à la propriété.»

«Projet de loi sur les délits relatifs aux pièces de monnaie.»

Le projet de loi relatif au respect des droits d'auteur est lu pour la deuxième fois et déferé au comité plénier à la prochaine séance du Sénat.

Le Sénat se forme en comité plénier, sous la présidence du sénateur Anderson pour étudier le projet de loi relatif à l'impression ou à l'importation de la monnaie de cuivre. Rapport est fait de la mesure et de plusieurs amendements, la mesure est lue pour la troisième fois, adoptée et déferée à la Chambre des communes.

Le projet de loi relatif aux marques de commerce et aux dessins industriels est adopté avec quelques amendements et déferé à la Chambre des communes.

DROITS D'ACCISE SUR LES SPIRITUEUX ET LE PÉTROLE

Le Sénat se forme en comité plénier, sous la présidence de l'honorable Sénateur Dickson, pour étudier la mesure en vue d'imposer des droits d'accise sur les spiritueux et le pétrole.

L'honorable M. Wilnot est d'avis qu'il est tout à fait mauvais d'imposer des droits de douane sur le pétrole, puisque la lumière est nécessaire à l'existence et que toutes les familles en consomment. Une partie des droits de douane imposés sur un grand nombre de nos importations devait être payée par la personne qui expédiait les articles, mais dans ce cas-ci, tous les droits de douane auraient été payés par notre population. Cela nuirait beaucoup à toutes nos industries. Le sénateur

connaît une entreprise du Nouveau-Brunswick qui fabrique de l'huile minérale des mines d'Albert, qui devra fermer ses portes et congédier ses employés.

L'honorable M. Christie dit que cette taxe est d'environ 50 p. 100 sur le prix initial du pétrole et qu'elle aura des conséquences très fâcheuses sur les citoyens pauvres.

L'honorable M. Campbell dit qu'une petite famille ne dépense pas beaucoup d'argent pour s'éclairer et par conséquent une taxe de 5 cents le gallon sur le pétrole lampant ne sera pas fortement ressentie.

Le projet de loi est adopté, puis le président occupe de nouveau le fauteuil et la mesure est adoptée en troisième lecture.

Le projet de loi relatif à la milice et à la défense du Dominion du Canada est lu pour la première fois et la deuxième lecture est fixée à la séance suivante du Sénat.

Le Sénat se forme en comité plénier, sous la présidence de l'honorable M. Malhiot, pour étudier la mesure relative au gouverneur général, à la liste des fonctionnaires et aux salaires de certains fonctionnaires. La mesure est adoptée en troisième lecture et déferée à la Chambre des communes sans amendement.

LES FORTIFICATIONS

L'ordre du jour appelle la deuxième lecture du projet de loi visant à prendre des dispositions pour payer le coût de certains travaux de fortification nécessaires pour la défense du Dominion.

L'honorable M. Campbell dit qu'il est convaincu qu'un projet de ce genre présenté par la Chambre des communes en vue d'accorder des subventions à Sa Majesté pour la construction de fortifications qui assureront la défense du pays sera sûrement adopté de tout cœur par les sénateurs des deux côtés du Sénat. La défense du pays a été l'objet d'échanges entre le gouvernement impérial et le gouvernement canadien et le Parlement en a été saisi à plusieurs reprises. Depuis que notre pays a vu le jour, les frais de défense ont presque tous été payés par la mère-patrie jusqu'à ces dernières années. Si les sommes dépensées par la Grande-Bretagne pour la défense du Canada, depuis soixante ans, étaient additionnées, le total nous surprendrait. Non seulement la population de Grande-Bretagne a dépensé de l'argent pour défendre notre pays contre les invasions